

CSE du 11 décembre 2018 Déclaration du SNES-FSU

Bonjour à toutes et à tous,

Notre déclaration vient en complément de celle de la FSU qui portera notre analyse de la situation sociale.

Cette situation est mouvante. La Fonction publique est menacée de faire les frais des quelques concessions faites sur l'annulation de taxes par une amplification des suppressions de postes déjà prévues. Le Sénat n'a d'ailleurs pas hésité cette semaine à alourdir l'ardoise pour le second degré en passant de 2650 suppressions de postes à 2950 et en votant le passage d'un à trois jours de carence.

Aujourd'hui, chacun peut évaluer, à l'aune de son établissement ou de son académie le décalage entre la communication ministérielle et la réalité. La mécanique des réformes du lycée se traduit localement par moins d'enseignements et davantage d'inégalités entre les établissements, entre les lycéens.

Dans ce contexte, les lycéens manifestent contre les réformes du bac et du lycée, Parcours sup' et le tri social, le service national universel (SNU). Ils rejoignent ainsi les revendications exprimées depuis des mois par le SNES-FSU. Ces mobilisations sont parfois émaillées d'actes violents de casseurs infiltrés ou des forces de l'ordre, dont les interventions souvent disproportionnées ont également conduit à une brusque montée des tensions. Des élèves ont été gravement blessés. La répression policière doit cesser. Le SNES-FSU ne cautionne évidemment pas les atteintes aux biens et aux personnes, il condamne la violence mais refuse qu'elle soit instrumentalisée pour empêcher des jeunes d'exprimer leur opposition légitime à des réformes qui vont accroître les inégalités. Il rappelle que la grande majorité des lycéens se mobilisent pacifiquement. Par son refus d'engager tout dialogue, ses propos provocateurs et son traitement uniquement sécuritaire de la situation, le Ministre de l'Education Nationale porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle : il y a urgence à écouter et entendre les revendications des élèves et des personnels.

Devant la gravité de ce contexte, le SNES-FSU demandé aux collègues d'accompagner les élèves qui manifestent afin de les soutenir et les protéger des violences, notamment aujourd'hui. Il appelle la profession à s'engager dans la journée d'action avec la CGT vendredi 14 décembre par la participation aux cortèges, la grève, pour le pouvoir d'achat et le service public d'éducation. Il appelle à faire du mercredi 19 décembre, jour du Comité technique ministériel attribuant les dotations aux académies et du Conseil supérieur de l'Education examinant les programmes du lycée, une grande journée de mobilisation et d'expression du second degré.

Malgré la multiplication des entraves à l'exercice du droit de vote , le taux de participation aux élections professionnelles a augmenté. Le SNES-FSU représente près de 43 % de la profession. N'en déplaise au ministre, les personnels font confiance à leurs représentants, et leurs analyses des réformes en cours sont largement partagées. Nous le demandons une fois de plus dans cette instance : les réformes du lycée doivent être ajournées et revues, les postes rendus, les métiers revalorisés.